



## Gérer les installations au gaz lors d'un séjour scout demande une approche rigoureuse en matière de sécurité et d'organisation. Voici les points essentiels à respecter.

### Remplacement d'une bouteille de gaz (appareil fixe ou portatif)

#### Au préalable

- Éteins l'appareil raccordé à la bouteille de gaz.
- Éloigne toute flamme, cigarette, étincelle ou source de chaleur.

#### ① Déconnecte la bouteille vide

- Ferme le robinet de la bouteille vide (en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre) pour couper toute arrivée de gaz.
- Déconnecte le détendeur :
  - ✓ soit en dévissant le raccord ;
  - ✓ soit en utilisant le système de déverrouillage prévu pour un détendeur à clipser.
- Revisse le bouchon ou remets la capsule de sécurité sur la bouteille vide.

#### ② Prépare la nouvelle bouteille

- Place la bonbonne debout, sur une surface stable.
- Vérifie que la nouvelle bonbonne contient le bon type de gaz pour l'appareil : propane ou butane.
- Vérifie que le détendeur et le tuyau de raccordement sont compatibles, en bon état et toujours dans leur période de validité (généralement 5 ans pour le tuyau et 5 à 10 ans pour le détendeur).
- Enlève l'opercule de protection ou le sceau de la nouvelle bouteille.

#### ③ Raccorde la nouvelle bouteille

- Visse ou clipse le détendeur sur la valve de la nouvelle bouteille. Visse toujours à la main dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour un pas de vis standard, sans forcer avec une pince.
- Ouvre doucement le robinet de la nouvelle bouteille.
- Réamorçe l'installation en appuyant sur le bouton vert ou le poussoir de réarmement du détendeur.

#### Sécurité et vérifications



Pour éviter tout accident, il est indispensable de tester l'étanchéité des raccords. Enduis-les avec de l'eau savonneuse.

✗ Si des bulles se forment, cela indique une fuite. Ferme immédiatement le robinet de gaz et vérifie le joint ou le serrage du détendeur.

✗ Ne teste jamais une fuite avec une flamme.

N'utilise pas l'installation tant que la fuite n'est pas résolue.

La suite... →



### Appareils fixes (cuisinières, chauffe-eau, chaudières...)

#### Vérification des installations

- Vérifie la ventilation des locaux : les pièces contenant des appareils à gaz doivent être bien aérées pour éviter l'accumulation de gaz.
- Contrôle la présence et le bon état des détecteurs de monoxyde de carbone (CO).
- Si le gaz est fourni en bouteille :
  - ✓ stocke les bouteilles à l'extérieur, debout, à l'ombre, dans un endroit ventilé et sécurisé ;
  - ✓ dans un espace clos, veille à n'avoir qu'une seule bouteille à la fois.

#### Utilisation sécurisée

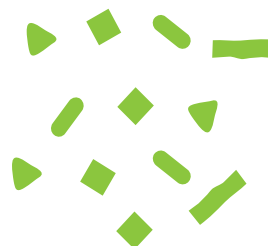
- Laisse les grilles de ventilation dégagées, notamment en hiver.
- Interdis l'usage de flammes nues à proximité des appareils à gaz.
- Veille à ce que quelqu'un soit toujours présent dans l'intendance ou dans la pièce lorsqu'un appareil est allumé.
- Vérifie qu'il y ait un extincteur adapté aux feux de gaz (à poudre, type ABC) à proximité.
- Encadre très attentivement les manipulations d'objets chauds par des jeunes : prévois des maniques et des outils de cuisine à manche.

#### Rallumer une veilleuse

1. Aère la pièce et vérifie qu'il n'y a pas d'odeur de gaz. En cas d'odeur de gaz, n'allume rien et appelle le 112.
2. Vérifie que le robinet de gaz est ouvert.
3. Repère la veilleuse (petit tube métallique près du brûleur principal).
4. Mets le bouton de gaz de l'appareil en position "veilleuse" (ou "pilot").

5. Maintiens ce bouton enfoncé pour laisser passer le gaz.
6. Allume avec :
  - ✓ une allumette longue ou un allume-gaz, ou
  - ✓ le bouton d'allumage intégré, s'il y en a un (allumage électrique par étincelle).
7. Garde le bouton enfoncé pendant 10 à 30 secondes (le temps que le thermocouple chauffe).
8. Relâche doucement le bouton :
  - ✓ si la veilleuse reste allumée, c'est bon ;
  - ✓ sinon, recommence ou fais vérifier l'appareil (thermocouple défectueux, buse encrassée, etc.).
9. Mets le bouton de contrôle sur "marche" ou "chauffe" pour allumer le brûleur principal.

**Interdis l'usage de flammes nues à proximité des appareils à gaz**





### Appareils portatifs (réchauds, becs Bunsen, brûleurs...)

#### Vérification du matériel

- Utilise uniquement du matériel homologué (réchauds, bouteilles, tuyaux, détendeurs).
- Vérifie :
  - ✓ la conformité, l'usure et la date de péremption des flexibles (souvent 5 ans) ;
  - ✓ les raccordements avec un test à l'eau savonneuse pour détecter les fuites (jamais avec une flamme) et ne force pas un raccord mal ajusté ;
  - ✓ que le détendeur est bien en place et adapté à la pression du gaz utilisé.

#### Utilisation sécurisée

- Utilise des réchauds à gaz portables uniquement à l'extérieur du bâtiment.
- Installe les appareils hors des zones d'animation, sur une surface stable, à l'abri du vent, loin de matériaux inflammables et jamais dans une tente ou sous bâche non ventilée.
- Utilise une allumette longue ou un allume-gaz à longue portée, jamais un briquet classique.
- Ne laisse jamais de bec Bunsen ou brûleur allumé sans surveillance.
- Ferme toujours les bouteilles de gaz après usage.
- Déplace les bouteilles uniquement lorsqu'elles sont fermées, et stocke-les debout, à l'ombre et à l'abri des chocs.
- Encadre de très près les jeunes qui manipulent des becs Bunsen ou des brûleurs :
  - ✓ ouvrir le gaz juste avant l'allumage ;
  - ✓ ne jamais souffler sur une flamme ;
  - ✓ garder une bassine d'eau ou une couverture antifeu à disposition.